



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-32978>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-32978**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : METROPOLE NICE COTE D AZUR

Correspondant : MME PEROTTO Stéphanie

Adresse : 5 RUE DE L HOTEL DE VILLE, 06364 Nice cedex 4

Coordonnées :

Téléphone : 0497133072

Courriel : marches.DDC@nicecotedazur.org

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Musée Masséna - Diagnostic de la collection d'armes et armures et plan de conservation curative et préventive

Lieu d'exécution et de livraison : 65 rue de France, 06000 Nice

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Marché à procédure adaptée - articles R.2123-1-3° et R.2123-2 du Code de la commande publique La consultation a pour objet : La collection d'armes de la collection Joubert est stockée dans les réserves du sous-sol de la Villa Masséna. Suite à une panne du système de climatisation des réserves, une activation de la corrosion a été constatée sur la surface de 611 pièces de la collection d'armes et armures du musée Masséna. Lieu d'exécution : Chez le restaurateur titulaire du marché

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Marché à prix global et forfaitaire Le délai d'exécution est fixé à 10 mois

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

10 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Le prestataire désigné dans le marché devra justifier dans les quinze jours à compter de la demande de l'acheteur d'une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il encourt vis-à-vis des tiers et de l'acheteur à la suite de tous les dommages corporels, matériels ou immatériels survenant pendant ou après la livraison des prestations. Cette garantie sera maintenue en vigueur pendant toute la durée du contrat. Les polices d'assurances devront prévoir des montants de garantie suffisants pour la couverture des risques encourus et inclure les conséquences de toute solidarité. Le titulaire s'engage à obtenir de ses sous-traitants la justification de souscriptions d'assurances garantissant leurs responsabilités dans les mêmes conditions que celles précisées ci-dessus. Il s'engage à maintenir les assurances requises en état de validité pour la durée de ses responsabilités.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Marché à prix global et forfaitaire

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Cette dernière disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement d'opérateurs économiques dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons réglementaires (exemple professions d'avocats, contrôle technique, coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, etc...). Comme indiqué à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. Il est interdit de présenter pour le marché ou certains de ses lots plusieurs candidatures en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : DC1, DC2, DC4, CA, Liste des principaux services, Titres d'études et titres professionnels

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 02/04/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Sans objet

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Mairie de Nice - Direction de la Coordination des Musées

Adresse : 5 Rue de l'Hôtel de Ville, 06000 Nice

Coordonnées :

Courriel : Marches.ddc@nicecotedazur.org

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Mairie de Nice - Direction de la Coordination des Musées

Adresse : 5 Rue de l'Hôtel de Ville, 06000 NICE

Coordonnées :

Courriel : Marches.ddc@nicecotedazur.org

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2024